

EXTRAIT DU REGISTRE

aux délibérations du conseil communal



Séance publique du 16 décembre 2019

Date de l'annonce publique : 09/12/2019 Date de la convocation des conseillers : 09/12/2019

Présents

JUNGEN, bourgmestre; PESCH-DONDELINGER, échevine; QUINTUS-SCHANEN, échevine; BALLMANN, conseillère; BERGER, conseiller; BRIX, conseillère; FISCH, conseiller; FLAMMANG, conseillère; MICHELS, conseiller; REDING, conseiller; REITER, conseiller; STOFFEL, conseiller; STRECKER, conseiller; INGLEBERT, secrétaire communal.

Absent(s)

1

Référence

CC.2019-12-16 - 5.2

Point de l'ordre du jour

5.2

Objet

Allocation de subside extraordinaire (2).

Le conseil communal,

Vu la demande de subside relevée ci-après, présentée à l'administration communale :

Association	Motif
DT Betebuerg-Peppeng	soutien financier du tournoi international 61e GRAND
)	PRIX DE PEPPANGE qui se déroulera le 19 janvier 2020
	au centre sportif de Crauthem

Vu la proposition du collège échevinal d'allouer un subside de [Montant] € à cette association ;

Considérant que le conseil communal admet le motif de l'association susmentionnée pour l'obtention d'un subside ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988;

Après délibération;

Décide à l'unanimité des voix

D'allouer le subside extraordinaire suivant :

Bénéficiaire	Montant en €	Imputation budgétaire	Exercice
DT Betebuerg-Peppeng	200,00	3/825/648110/99001	2019

En séance à Roeser, date qu'en tête.

POUR EXPEDITION CONFORME (Suivent les signatures)

Roeser, le vendredi 27 décembre 2019

Le bourgmestre,

Le secrétaire,